



Promotion du compostage domestique

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Communauté d'Agglomération d'Angers
Loire Métropole**
Bp 80 011
www.angersloiremetropole.fr

SAPSI
Admin
ADEME
tma.drupal@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, BIODECHET,, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Angers Loire Métropole est engagé dans une politique de prévention des déchets depuis 2005. L'une des thématiques phares de son programme est la promotion du compostage domestique. Plusieurs matériels de compostage sont proposés selon le type d'habitat :

- composteur individuel pour les maisons avec jardin
- composteur partagé pour les immeubles avec espaces verts
- lombricomposteur pour les appartements et maisons sans espace vert ni jardin

La mise à disposition de composteurs individuels est effective depuis 2005.

La mise à disposition de lombricomposteurs est effective depuis 2007.

La mise à disposition de composteurs partagés en pied d'immeuble est effective depuis 2009.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- mettre en oeuvre la pratique du compostage
- limiter les apports de végétaux en déchèterie

- réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles mises à la collecte
- faire prendre conscience que la matière organique est une ressource

Résultats quantitatifs:

Sur la période 2009-2014 :

- près de 4 800 composteurs individuels mis à disposition (soit 13 000 composteurs individuels remis depuis 2005, 22% des foyers équipés),
- près de 130 sites de compostage partagé installés en pied d'immeuble et 6 000 foyers concernés, 63 sites autonomes, 185 guides composteurs, 29% de foyers participants,
- 290 lombricomposteurs mis à disposition (soit 330 depuis le début de l'opération en 2007),
- expérimentation de 4 sites de compostage chez des établissements professionnels (cf fiche optigede "compostage des déchets issus de la préparation des repas chez les professionnels").

Résultats qualitatifs :

- sensibilisation à la pratique du compostage
- mise en oeuvre d'un réseau de guides composteur
- création de comités de compostage dans les communes dans le cadre de l'opération de compostage individuel

MISE EN OEUVRE

Planning:

Actuellement :

- distribution de composteurs individuels 4 fois /an
- distribution de lombricomposteurs 2 fois / an
- étude de faisabilité et installation de composteurs partagés toute l'année

Année principale de réalisation:

2008

Moyens humains :

- 1 prestataire pour le compostage partagé en pied d'immeuble
- 1 prestataire pour la distribution de lombricomposteurs

- 1 responsable prévention + 2 agents pour la distribution des composteurs individuels
- 1 responsable prévention pour le pilotage du projet

Moyens financiers :

- investissement : 50 000 €/an
- fonctionnement (communication, prestation, divers, ...) : 2 000 €/an
- fonctionnement (suivi du compostage partagé en pied d'immeuble) : 50 000 €/an

Moyens techniques :

- matériels de compostage (composteurs en plastique et bio-seaux, composteurs en bois et bio-seaux, lombricomposteurs)
- petit matériel (griffes, fourches, gants,...)
- guides et flyers sur le compostage (individuel, partagé, les 3 pratiques, ...)

Partenaires mobilisés :

- Label Verte pour l'étude de faisabilité, l'installation et le suivi de sites de compostage partagé en pied d'immeuble
- Label Verte pour la distribution de lombricomposteurs
- la direction de la communication
- la direction Environnement Déchets et Propreté pour la distribution de composteurs individuels et le pilotage du projet

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Oui, l'opération est tout à fait reproductible sur d'autres territoires.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.